



Séance du 11 mars 2026 – Question à la Communauté maritime prise en délibéré

Q : Si on revient sur les différentes consultations, vous avez fait beaucoup de consultations depuis 2007 sur le développement éolien dans l'archipel. Est-ce que vous pouvez me dire le niveau de participation de la Municipalité de Grosse-Île dans ces consultations là et quelles étaient leurs principales préoccupations ?

Depuis plus de 20 ans, la nature des enjeux énergétique du territoire des Îles-de-la-Madeleine a amené la Communauté maritime à s'intéresser à son avenir énergétique et plus spécifiquement au développement éolien comme solution intéressante dans la transition énergétique locale. C'est dans ce contexte que la Communauté maritime a réalisé au cours des 20 dernières années de nombreuses consultations sur les enjeux énergétique plus largement et le développement éolien plus spécifiquement. Lors de ces consultations, des citoyens et des organisations de l'ensemble de l'archipel ont été invités à participer et ont eu l'occasion de poser des questions, d'émettre des commentaires, de partager leurs préoccupations et de formuler des recommandations. La Communauté maritime s'est placée en posture d'écoute lors de ces occasions et a pris en considération les préoccupations et les recommandations entendues.

Par son rôle, la Communauté maritime assume des responsabilités d'une MRC pour le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Par ce rôle et ces responsabilités, la nature des consultations menées par notre organisation sur le territoire concernaient principalement les enjeux énergétiques du territoire, la vision et les conditions générales du développement éolien, les modifications au schéma d'aménagement, ainsi que des stratégies et plans territoriaux (stratégie énergétique, plan climat). Les rencontres de consultation se sont tenues globalement pour l'ensemble des Îles et bien que la Municipalité de Grosse-Île ait été informée de ces rencontres et démarches, la Communauté maritime n'a reçu aucune demande de leur part pour mener ces consultations de manière spécifique à Grosse-Île. À noter que c'est suivant une demande de la Municipalité de Grosse-Île, pour introduire à son Plan de zonage une zone de production d'énergie éolienne sur son territoire, que la Communauté maritime a enclenché des démarches de modification de son Schéma d'aménagement et des consultations publiques ont été tenues. Par la suite, c'est la Municipalité de Grosse-Île qui a procédé à son changement de zonage et aux consultations obligatoires et préalables dans une telle démarche. Ces dossiers énergétiques et consultations ont été discutés au conseil de la Communauté maritime, sur lequel est représenté la Municipalité de Grosse-Île. La présence du maire ou de la mairesse de Grosse-Île au conseil de la Communauté maritime (ou du conseil d'agglomération) s'est toujours accompagnée d'un rôle de porteur des communications pertinentes auprès de la population de la Municipalité de Grosse-Île. À l'image d'un conseil des maires d'une MRC, les maires ont la responsabilité de dresser le compte-rendu des échanges auprès de leur conseil municipal et ensuite, le cas échéant, d'organiser des campagnes d'information publiques. Les projets éoliens (PEDDN et PEDGI) ont également été discutés au Comité de liaison éolien, où



siègent des représentants de la Communauté maritime et de Grosse-Île. Parmi les préoccupations amenées au Comité de liaison éolien, il y avait, principalement, la préoccupation de communiquer et de produire des documents en anglais sur le projet. De notre côté, la Communauté maritime fonctionne en français et l'information devrait être traduite en anglais par la Municipalité de Grosse-Île, conformément à la Charte de la Langue française.

Dans le cadre de plusieurs démarches de consultation menées à l'échelle de la Communauté maritime (stratégie énergétique, Horizon 2035, plan climat), la Communauté maritime a sollicité les élus et l'ensemble des citoyens, y compris ceux de Grosse-Île, pour participer à diverses rencontres. Malheureusement, malgré les occasions, la participation des citoyens est souvent plutôt limitée. C'est un constat plus global que nous observons dans l'ensemble des consultations. On ressent que ce sont souvent les mêmes citoyens qui se déplacent, ou que les gens ne se sentent pas toujours interpellés si le sujet n'est pas polarisant pour eux. Nous tentons de diversifier nos moyens et nos communications afin de rejoindre le plus de gens possible. Depuis 2007, nous avons multiplié les actions dans différents dossiers : consultations dans les villages, Info-municipal, sondages en ligne, ateliers participatifs, séances d'information, webdiffusion. Pour ce qui est des consultations menées par la Communauté maritime à l'égard des enjeux éoliens, bien que des préoccupations légitimes aient été soulevées, nous n'avons jamais senti une opposition de la part de la population, et ce, pour l'ensemble du territoire, ni lors des échanges avec les représentants de la Municipalité de Grosse-Île.

A noter que la Communauté maritime assure une collaboration avec Hydro-Québec et les promoteurs souhaitant développer des projets d'énergies renouvelables dans l'archipel. Cependant, la Communauté maritime n'a pas la responsabilité de mener des consultations directes sur des projets énergétiques, notamment les projets éoliens. Les consultations, souvent sous forme de portes-ouvertes, sur les projets éoliens aux Îles-de-la-Madeleine ont donc été menées par les promoteurs des projets ou encore par Hydro-Québec (plus largement en présentant les différents projets associés au remplacement de la centrale, par exemple). Ces rencontres portes-ouvertes se sont tenues à la fois du côté de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et de la Municipalité de Grosse-Île et plusieurs participants ont pu exprimer leur point de vue et repartir avec davantage d'information factuelle après avoir discuté avec les intervenants sur place. Malgré les efforts de diffusion et de communication de la part des organisations responsables, la participation à ces différentes rencontres d'informations s'est avérée, elle aussi, souvent faible.